



Le patrimoine bâti

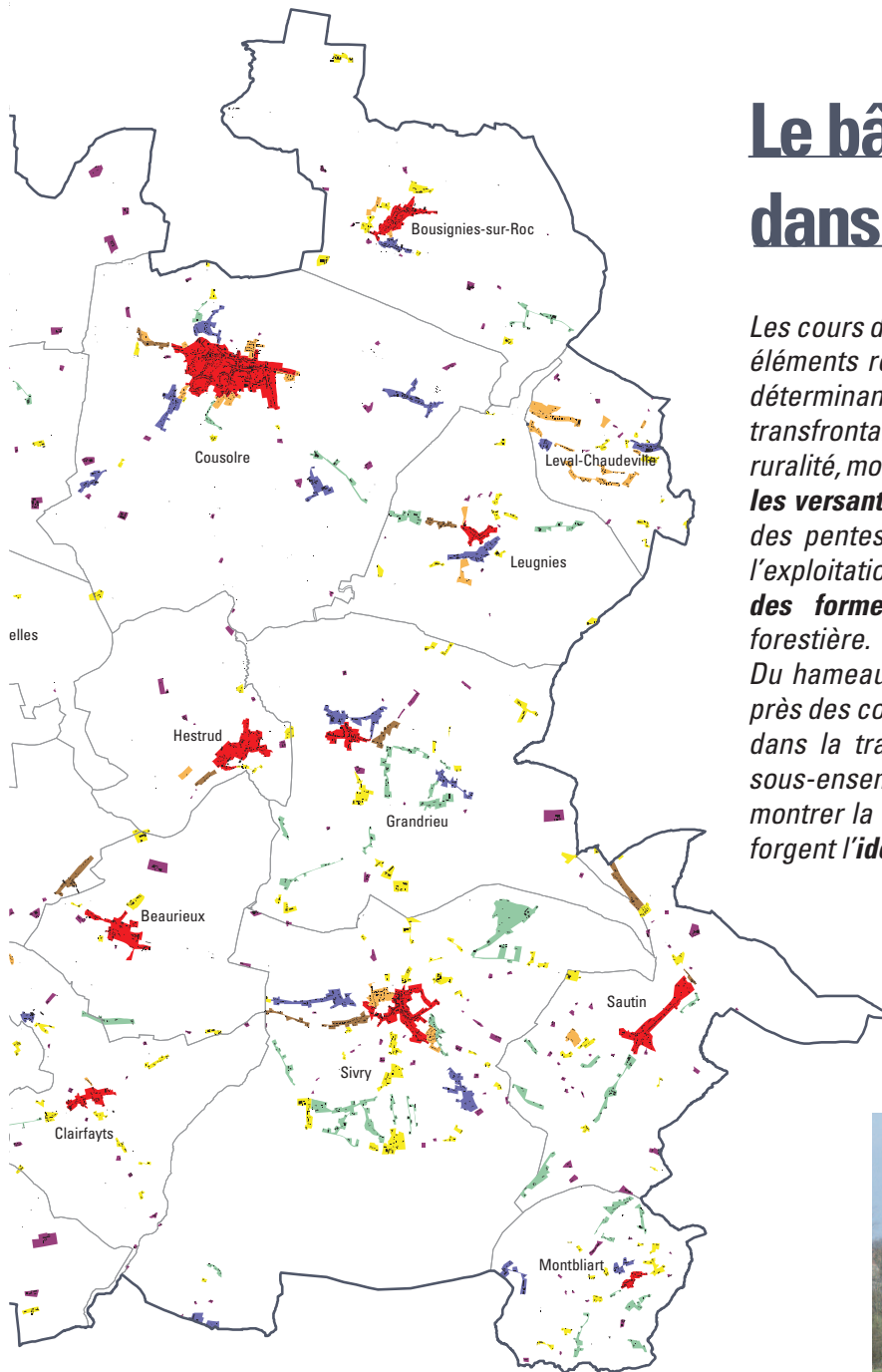
La Fagne de Solre

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3



Le bâti dans son cadre de vie

Les cours d'eau, le relief et les bandes forestières sont des éléments représentatifs de la Fagne de Solre. Ils ont été déterminants dans l'organisation du bâti sur le territoire transfrontalier. Le cœur de l'entité, marqué par une forte ruralité, montre **une concentration des ensembles bâtis sur les versants**. A l'opposé sur les franges, l'adoucissement des pentes, la présence de voies de communication et l'exploitation des ressources, ont entraîné **un éclatement des formes bâties**, plus particulièrement en lisière forestière.

Du hameau rural en complément du noyau, au bâti isolé près des cours d'eau, en passant par les structures étirées dans la trame bocagère, la présentation des différents sous-ensembles bâtis rencontrés sur l'entité permet de montrer la variété des relations entre bâti et paysage qui forgent **l'identité de ce territoire rural**.

- Noyau
- Hameau
- Ecart
- Isolé
- Bâti étiré
- Cordon bâti
- Extension



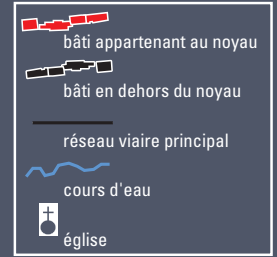
Un hameau en fond de vallée, Reugnies à Cousolre.



Le noyau de Leugnies, vu depuis le versant opposé.

Les noyaux des villages

La diversité des morphologies villageoises résulte des trois composantes paysagères : l'eau, le relief et la forêt. Le **réseau hydrographique** est l'élément déterminant pour l'implantation des noyaux, qui se sont installés pour la plupart dans les vallées (la Thure, la Hante) ou le long des ruisseaux affluents de la Solre. Ensuite, l'adaptation du bâti au relief et l'occupation végétale du sol ont généré des formes de concentrations bâties différentes que l'on peut classer en cinq modes d'implantation. Les deux premiers dits majeurs présentent des **structures éclatées** et sont les plus représentatifs de l'entité.



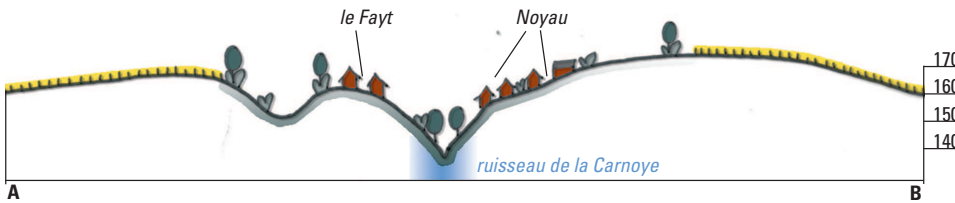
DEUX MODES D'IMPLANTATION MAJEURS :

Mode d'implantation 1 : noyau linéaire sur un versant associé à un hameau ou à un écart

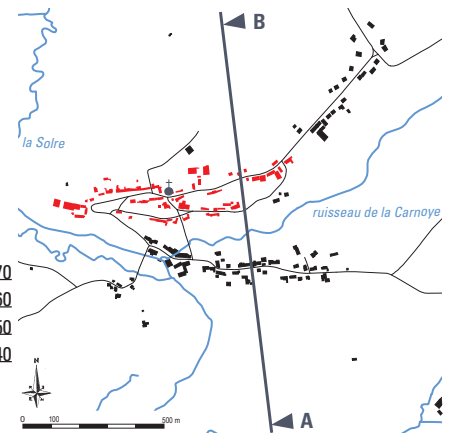
En raison du **relief marqué des versants**, les noyaux se sont développés parallèlement au cours d'eau le long d'une rue située sur le coteau, parfois dédoublée par une voie installée à mi-versant. L'église ne se situe pas au centre des villages, mais en est le point culminant qui émerge de la végétation de la vallée (à l'exception de Damousies où elle se situe en fond de vallon). Ces noyaux présentent un tissu bâti discontinu et ne sont pas forcément l'ensemble dominant : d'autres groupes bâtis complètent la structure villageoise. Liés à d'anciennes activités, ceux-ci prennent place en fond de vallée ou sur le versant opposé. On peut noter ici l'exception de Leval-Chaudeville qui ne possède pas de noyau mais qui se développe à partir de deux hameaux implantés de part et d'autre de la Hante (présentés dans la partie suivante).

Une organisation relativement complexe découle de cette occupation des deux versants mais elle offre des relations visuelles riches entre les différents ensembles bâtis, les versants bocagers et le fond de vallée.

La morphologie de ces villages incite à conforter les ambiances bâties propres à chaque versant. Une attention particulière est à porter sur le maintien des vues vers la vallée en préservant les coupures entre les ensembles bâtis.



Coupe et plan schématiques d'Obrechies.



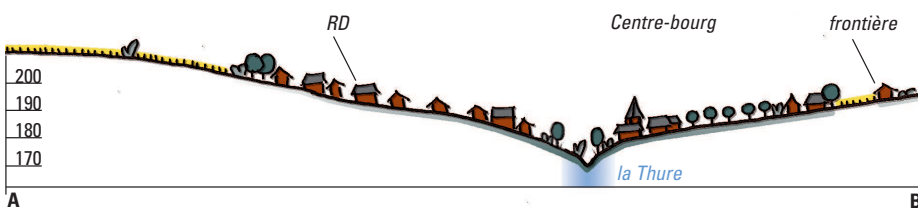
BERELLES
BOUSIGNIES-SUR-ROC
DAMOUSIES
DIMONT
GRANDRIEU
LEUGNIES
LEZ-FONTAINE
OBRECHIES
SOLRINNES

Mode d'implantation 2 : noyau en réseau traversant le cours d'eau

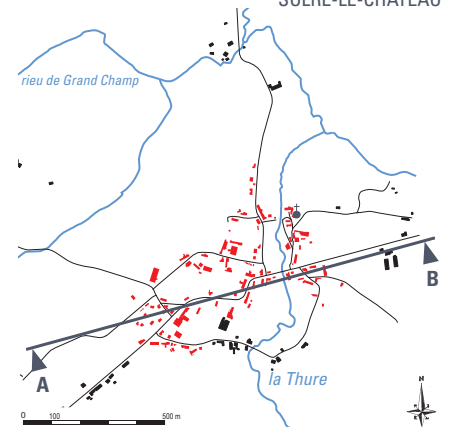
Dans les vallées et les vallons présentant un **profil plus large**, notamment au niveau des confluences, les noyaux ont pu s'implanter sur les bas de versants et en fond de vallée. Depuis le centre-bourg, le bâti s'étire le long de plusieurs voies remontant vers le plateau. Cette organisation confère à ces villages une forme en étoile et circulaire qui rappelle le motif de la clairière.

Ce mode rassemble deux types de communes. D'une part les villages, qui possèdent un tissu bâti discontinu, s'organisent à partir d'un îlot de verdure en fond de vallée. D'autre part les bourgs, qui ont connu un développement urbain important lié aux activités artisanales et industrielles, présentent une plus grande densité bâtie, un maillage des rues plus serré et un étalement plus prononcé.

Pour ces noyaux présentant une morphologie tentaculaire, il est important de stopper les extensions linéaires et de maintenir l'auréole bocagère autour de l'enveloppe urbaine.



Coupe et plan schématiques de Hestrud.



BEAURIEUX
COLLERET
COUSOLRE
DIMECHAUX
FELLERIES
FERRIERE-LA-PETITE
HESTRUD
SARS-POTERIES
SIVRY
SOLRE-LE-CHATEAU





Felleries, vu depuis le versant opposé au noyau.



Sivry dans la vallée de la Thure.



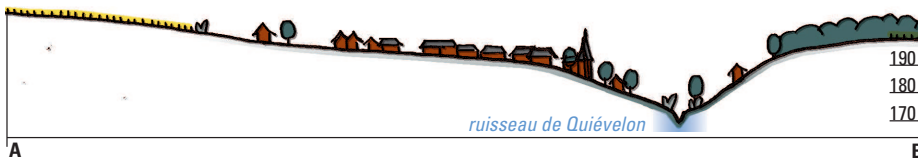
Beugnies sur le rebord du plateau.

TROIS MODES D'IMPLANTATION MINEURS :

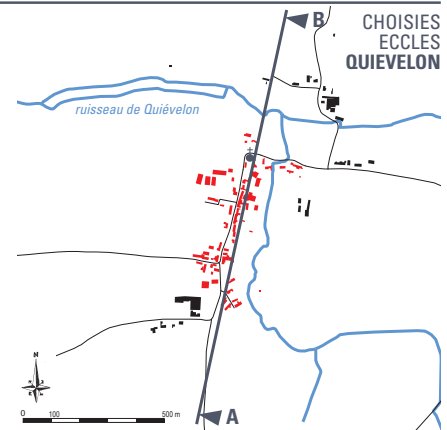
Mode d'implantation 3 : noyau linéaire sur un relief en proue

La confluence de deux cours d'eau crée une topographie singulière sur laquelle certains noyaux se sont implantés. Délaissant le **fond de vallée étroit**, ils se développent perpendiculairement au ruisseau principal en remontant doucement vers le coteau. Le tissu bâti est resserré avec davantage de mitoyenneté. Cette configuration permet une grande lisibilité de l'organisation villageoise et offre un contraste entre le versant habité et le versant boisé au relief plus abrupt.

Afin de maintenir les perspectives paysagères, il convient ici de privilégier la densification du noyau villageois et de préserver de l'urbanisation l'autre versant.



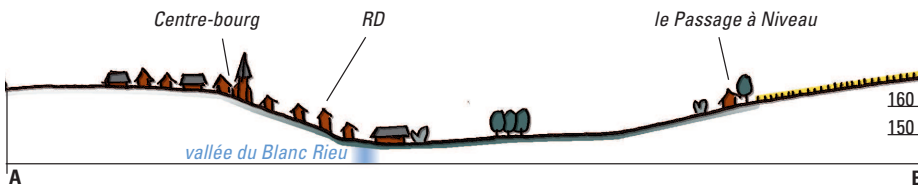
Coupe et plan schématiques de Quiévelon.



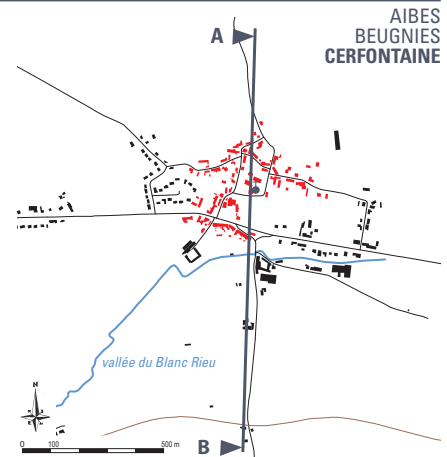
Mode d'implantation 4 : noyau groupé sur le rebord du plateau

De nombreux ruisseaux traversent le plateau pour rejoindre les vallées principales. Quelques noyaux se sont développés sur **les pentes douces** de ces micro-vallons. Ils s'organisent autour d'un réseau de rues formant un maillage bâti autour d'îlots de verdure. Le centre-bourg se situe à l'écart des axes de communication qui traversent les communes et qui ont entraîné des extensions linéaires. A Aibes et à Beugnies, des fermes isolées et des écarts installés à proximité des boisements et issus des défrichements, complètent la structure urbaine.

Les cœurs d'îlots participent à l'identité et la lisibilité des noyaux. A ce titre, il convient de les conserver en évitant leur urbanisation et en maintenant des fenêtres visuelles entre les éléments bâtis.



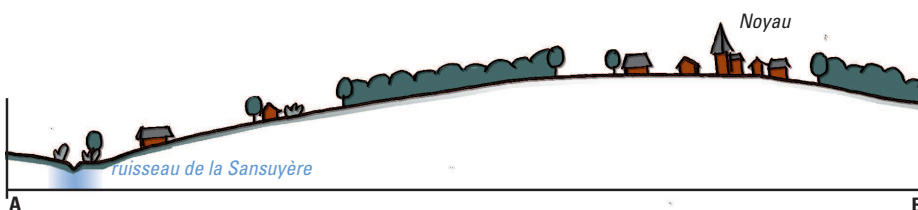
Coupe et plan schématiques de Cerfontaine.



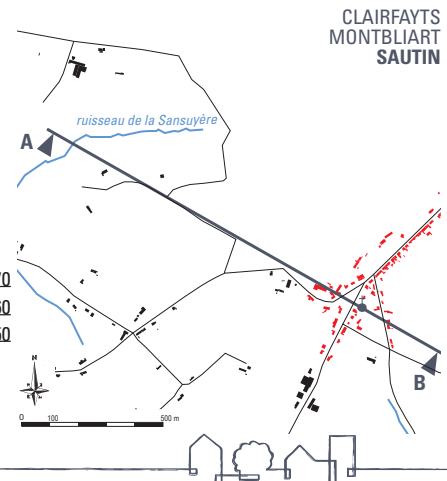
Mode d'implantation 5 : noyau discontinu sur le plateau

Ces communes situées sur les hauteurs du plateau et à proximité des boisements se caractérisent par une dispersion du bâti sur le territoire le long de voies de défrichement. Les noyaux ne sont pas les types d'ensemble bâti regroupant le plus d'habitations dans la commune. Organisés le long d'une voie, ils présentent une certaine homogénéité du bâti et prennent la forme d'un village-rue.

Pour préserver la relation étroite entre bâti et paysage qui existe dans ces villages, il est important de maintenir les coupures urbaines entre les ensembles bâtis et de veiller au caractère rural des abords.



Coupe et plan schématiques de Sautin.

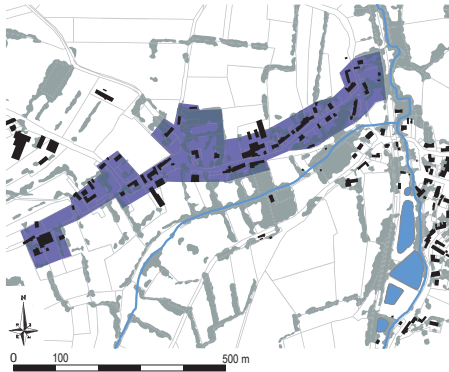


Les hameaux

Le hameau est un regroupement de plusieurs bâtiments comportant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public. En Fagne de Solre, la majorité des communes en possèdent un. Anciennes paroisses autonomes ou concentrations bâties relatives aux activités agricoles et industrielles, leur implantation et leur organisation sont fortement influencées par les éléments structurants du territoire. On peut distinguer deux grands types de hameaux.



En vis-à-vis du noyau : la rue Haute à Dimont



Ce hameau est situé à l'est du ruisseau du Stordoir face au noyau. La rue Haute, implantée sur le relief formé par la confluence de deux cours d'eau, se prolonge sur le coteau jusqu'au lieu-dit le Mont. Cette position en belvédère offre des points de vue privilégiés sur la vallée et le reste du village. Le bâti est essentiellement composé de fermes implantées parallèlement et en léger retrait de la voie. Quelques pavillons sont venus s'intercaler et densifier le hameau. L'homogénéité de l'habitat rural en terme de volumes et de matériaux, le soin apporté au traitement des abords (usoirs, bas-côtés enherbés, murets...) confèrent à cet ensemble son caractère rural. Ces caractéristiques permettent de le définir comme le pendant paysager des noyaux correspondant au mode d'implantation 1 et évoqués précédemment.

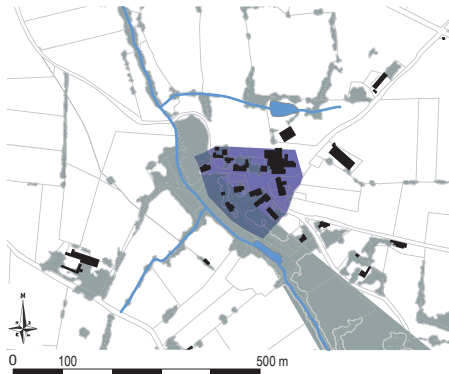
La qualité de ces hameaux repose sur les relations visuelles entretenues avec le noyau et les éléments paysagers ainsi que sur leur organisation bâtie. Lors d'une éventuelle densification, l'enjeu est double : conserver la cohérence urbaine par le respect du mode d'implantation existant et le maintien de fenêtres visuelles entre les éléments bâtis, et veiller à la cohérence bâtie par la recherche d'une harmonie avec l'architecture traditionnelle (proportion des volumes créés, teintes, composition).



Vue sur le hameau à flanc de versant depuis le sud.

Autres exemples :
Landignies/le Verriau à Bousignies-sur-Roc
La Poterie/la Goëtte à Grandrieu
Taille des Marchés à Leugnies
La Croix à Lez-Fontaine
Le Ploy à Montbliart
Le Fayt à Obrechies
Le Moulard à Sivry
Le Warou à Solrignes

Autonome et déconnecté du noyau : Epinoy à Clairfayts



Situé en surplomb du ruisseau le Riamé entre Solre-le-Château et Clairfayts, Epinoy était une paroisse indépendante jusqu'en 1825. Implantée au carrefour des voies desservant le hameau, la chapelle constitue le point central autour duquel le bâti s'organise de manière discontinue, préservant ainsi de larges ouvertures visuelles. L'unité de cet ensemble bâti relève davantage de la simplicité des aménagements et du caractère rural préservé que de l'homogénéité des constructions. Sur ce second type, deux hypothèses peuvent être formulées au sujet de l'origine de leur implantation. Il s'agit soit de villages qui ne se sont pas développés, soit de «satellites» créés par des communautés villageoises pour subvenir à leurs besoins mais conservant des relations avec le bourg «centre».

Par ailleurs, il présente des variantes en fonction des rapports entretenus avec les éléments paysagers. **Afin de conserver l'identité de ces ensembles et leur intégration dans le site, il convient de maîtriser les évolutions bâties et de préserver les ambiances paysagères au cœur et autour des éléments bâtis.**



La Chapelle d'Epinoy implantée sur une butte.

Autres exemples d'ancienne paroisse :

Offies à Dimont
Leval-Chaudeville
L'Epine à Solre-le-Château



Ostergnies à Colleret.

Autres exemples en lien avec la forêt :

La Charnould à Beugnies
Les Haies et Marcigny à Cousolre
El Lodwène à Montbliart



Le Muid à Felleries.

Autres exemples en fond de vallée :

Reugnies à Cousolre
Garenne à Ferrière-la-Petite



Hameau industriel à Leval-Chaudeville.



Les écarts

Composés de plusieurs bâtiments, souvent des fermes, les écarts témoignent de l'identité rurale du territoire. On distingue des configurations récurrentes liées à leur inscription paysagère. Les premiers, installés à proximité d'un cours d'eau, ont parfois pour origine une activité artisanale ou industrielle, en complément de l'exploitation agricole. D'autres, sont davantage présents au sud de l'entité et se répartissent le long du réseau viaire, ils forment alors des parenthèses bâties dans le paysage bocager. Les derniers, localisés dans le paysage ouvert des plateaux agricoles, ont un impact paysager et visuel fort.



A PROXIMITÉ D'UN AUTRE ENSEMBLE BÂTI :

Sur un versant bocager :

la rue Là-Haut à Beurieux

Installé sur le versant nord du ruisseau de l'Ecrevisse, cet écart se situe à proximité du noyau. Composé de trois fermes, son unité repose sur le maintien de l'architecture rurale et le traitement des abords : bas-côtés enherbés, fossés et prairies bocagères.



L'enjeu principal pour ce type d'écart est de conserver les coupures d'urbanisation avec les noyaux ou les hameaux.

Autres exemples :
Le Bout Là-Haut à Bérelles
Route de Felleries à Beugnies
La rue Heureuse à Felleries
Rue Moulineau à Leugnies
La rue d'Aibes à Quiévelon
Chemin du Moulin de Reumont à Solrinnes

En fond de vallée :

le Vivier Loir à Bousignies-sur-Roc

Situé entre le fond de vallée boisé et le noyau, cet ensemble bâti témoigne d'une forte interaction avec le site. Entouré de pâtures, il est composé de plusieurs fermes qui présentent des caractéristiques architecturales homogènes, certaines sont toujours en activité.



Il est important de préserver l'unité de ces ensembles en maintenant leur indépendance vis-à-vis du noyau et en veillant à leurs qualités architecturales.

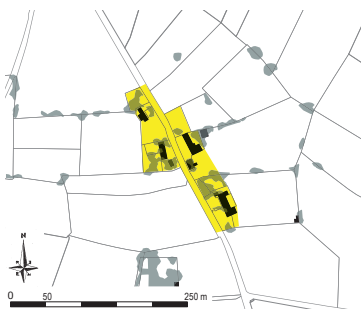
Autres exemples :
Le Mazy à Bérelles
Najeau à Bousignies-sur-Roc
Ancienne forge à Cousolre
Rue des Chauffours à Hestrud
Rue A.Gaspard à Leval-Chaudeville
La Rue du Moulin à Obrechies
Le Moulin de Sars à Sars-Poteries
Rue du Gard à Sivry

AUTONOMES LE LONG DES AXES DE COMMUNICATION :

Sur un versant bocager :

la rue d'Orbaye à Clairfayts

Implanté de part et d'autre de la RD 83, ce groupement de fermes prend place entre la vallée boisée du ruisseau d'Orbaye et le noyau de Clairfayts situé sur le plateau bocager. Il présente une bonne lisibilité en raison du rythme d'implantation du bâti dans la trame bocagère et de la qualité des espaces de transition entre la rue et le bâti.



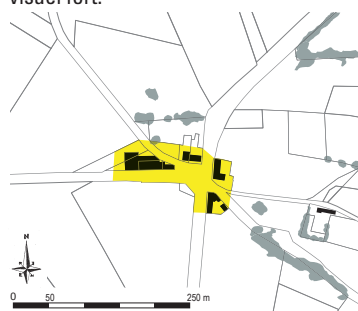
Afin de préserver ce sentiment de parenthèses bâties dans le paysage, il convient pour ce type d'écarts d'éviter toutes extensions et de maintenir le caractère rural des abords.

Autres exemples :
Boutigny et le Gars Bleu à Aibes
La Voie de Beugnies à Felleries
Hornibu à Leugnies
La Queue de Sars à Sars-Poteries
Le Bosquet et le Supré à Solre-le-Château

Sur le plateau :

Pont du Prince à Leval-Chaudeville

Cet écart s'est formé à l'intersection des voies rectilignes et des chemins ruraux qui traversent le plateau. Il est composé de bâtiments présentant des caractéristiques hétérogènes mais tous marquent l'alignement à la rue. En raison de leur implantation sur des points hauts et de leur position de carrefour, ces écarts constituent des points de repères et ont un impact visuel fort.



Les enjeux ici sont de conserver «les limites actuelles» du groupement bâti et de favoriser l'intégration paysagère des constructions.

Autres exemples :
Gérard Croix à Bousignies-sur-Roc
Les Quatre Bras à Colleret
La Savate à Dimont
Berlique à Couille à Grandrieu
Le Trianon à Lez-Fontaine
Rue d'Eppe à Montbliart
La Pierre qui tourne à Sautin
Voie de Renlies à Sivry



Le Moulin du Bois à Felleries, le long de la RD 104 dans la vallée du ruisseau la Belleuse : rapport au noyau.



Maisons sur le versant bocager, le long de la Voie de Renlies à Sivry.



Le Bout d'en Haut sur entre Aibes et Bérelles, le long de la RD 963.



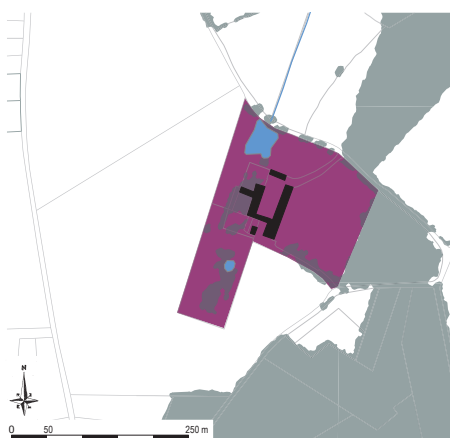
Les isolés

Le bâti isolé est le sous-ensemble le plus répandu sur l'entité paysagère de la Fagne de Solre. Son implantation est étroitement liée aux caractéristiques du site : relief, ensoleillement, occupation du sol, cours d'eau et infrastructures. Deux grands types d'isolés ont été identifiés : en retrait ou accroché aux réseaux viaires. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de fermes qui affirment leur singularité dans le territoire soit en s'implantant au cœur du domaine agricole soit en se rapprochant du cours d'eau. Les seconds s'installent le long des voies.



EN RETRAIT DES AXES VIAIRES

Sur le plateau : le Mesnil à Aibes



Située à proximité du bois du même nom, cette ferme est implantée sur le plateau surplombant le ruisseau de Quiévelon. Malgré la juxtaposition de bâtiments aux volumes variés et l'utilisation de différents matériaux, cet ensemble bâti organisé autour d'une cour présente un aspect compact et unitaire. Accessible par un chemin rural planté, la ferme est entourée de pâtures et de vergers qui assurent la transition entre les bâtiments et les terres cultivées.

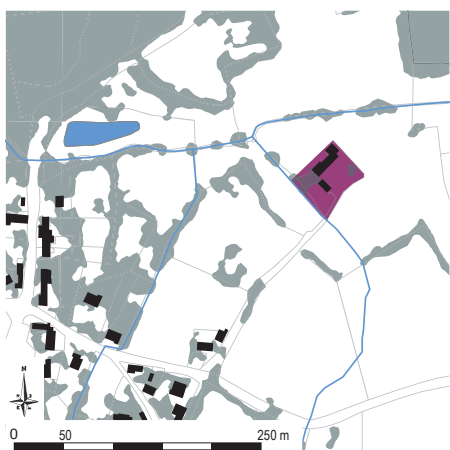
En raison de leur implantation sur des points hauts, ces isolés ont un impact paysager et visuel fort. **Afin de conserver l'harmonie de l'ensemble, les éventuels nouveaux bâtiments d'exploitation doivent participer au renforcement de l'organisation existante, notamment en portant attention à la proportion des volumes créés et à la teinte des matériaux utilisés.**



Vue de la ferme installée au cœur de son domaine.

Autres exemples :
 La Bellevue à Aibes, La Folleprise à Beurieux
 Les Fermes à Beugnies
 La Ferme Lenain, le Moulin et le Vigneux à Cousolre
 Ferme de la Bathieuse à Dimont
 Ferme de la Folie à Eccles
 La ferme du Parc à Ferrière-la-Petite
 Ferme de Lorinchamps à Leval-Chaudeville
 Ferme le Château à Montbliart
 Taille Pionne et Ferme de l'Épine à Sars-Poteries
 Ferme la Salette à Sivry

En fond de vallée : la ferme d'Eccles



A proximité du ruisseau de la Hayette, cette ferme est installée à l'emplacement de l'ancien château médiéval. Elle se situe au bout d'une impasse en contrebas du noyau. Cet exemple témoigne de l'interaction entre le bâti et le site : homogénéité des bâtiments, rapprochement du cours d'eau, implantation au milieu des prairies...

La qualité de ces ensembles réside dans leur relation avec l'environnement et leur originalité par rapport aux autres formes bâties. **A ce titre, leur caractère d'isolé est à conserver en maintenant les coupures urbaines et en veillant à leur intégration paysagère (abords, maintien des prairies et du maillage bocager).**



Vue de la ferme implantée dans le fond de vallée occupée par des pâtures.

Autres exemples :
 La Ferme de Coulmie à Aibes
 La Ferme d'en Bas à Bérelles
 La Ferme de la Scierie à Bousignies-sur-Roc
 Le Moulin à Colletet
 Fondrieux, Ferme Crèvecoeur et rue du Transvaal à Cousolre
 Le Moulin Collart à Dimechaux
 Le 'Ranch' à Montbliart
 La Foulerie et le Moulin de Reumont à Solrinnes



La Garde de Willies à Felleries, sur le plateau entouré de boisements.



La ferme du Touquet à Sautin en belvédère sur le vallon.



Ancienne ferme au bout d'un chemin rural, près du hameau Mont Jumont à Sivry.





Le Pavé à Damousies entre le plateau et la vallée de la Solre.



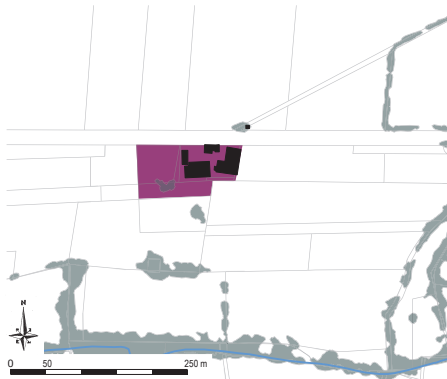
Ferme à l'entrée du hameau la Poterie, Grandrieu.



Le Pavillon Saint-Hubert à Sars-Poteries adossé au bois de la Queue de Sars.

ACCROCHÉ AU RÉSEAU VIAIRE

Entre versant bocager et plateau agricole : le passage du Lièvre à Colleret



Accolée à la RD 936 reliant Colleret à Cousolre, cette ferme en activité est installée à la limite entre le versant abrupt du ruisseau de Grand Rieux occupé par les pâtures, et le plateau dédié aux cultures. Le logis marque l'alignement à la voie alors que les bâtiments d'exploitation sont édifiés à l'arrière. Implantés le long d'une voie ou à un carrefour, ces isolés, souvent associés à un lieu-dit, servent de points de repère et affirment l'identité rurale du territoire.

En raison de l'impact visuel fort, il est important d'inscrire les éventuelles extensions dans la composition existante et de conserver voire rétablir l'écrin végétal qui l'entoure.



Vue de la ferme depuis l'ouest.

Autres exemples :

La Perche à Aibes, Buchot à Bousignies-sur-Roc
Rue d'Orbaye à Clairfayts, Le Fief à Colleret
Libotte à Dimechaux, La Savate à Dimont
Les Champs Elysées à Eccles
Ferme Durand à Lez-Fontaine
Ferme Malgré Tout et le Monceau de Terre à Sivry

A proximité d'un autre ensemble bâti : rue du Pierge à Felleries



Située à la sortie du noyau, cette maison isolée est implantée en léger retrait de la RD 104 menant au hameau du Muid. Son caractère unique est renforcée par la composition symétrique de la façade sur rue et par l'écrin végétal qui l'entoure.

Afin de conserver la qualité de ces éléments bâtis en entrée de bourg, il est nécessaire de maintenir les coupures d'urbanisation et de prêter attention aux caractéristiques architecturales de l'édifice.

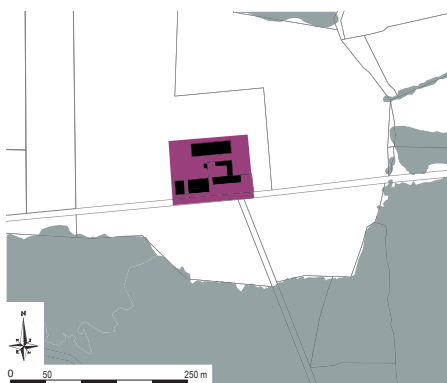


Relation visuelle et coupure urbaine entre la maison et l'entrée de la commune.

Autres exemples :

Rue de Dourlers à Beugnies
Chemin de Warechais à Bousignies-sur-Roc
La Forge à Clairfayts, Route d'Avesnes à Dimont
Rue du Monument à Felleries, Le long de la RD 962 à Hestrud
Rue de la Croisette à Leval-Chaudeville, Rue du Fournil à Obrechies
Route de Solre-le-Château à Solrinnes

Adossé à un bois : la Ferme de la Plagne à Grandrieu



Cette ferme isolée prend place au cœur d'une vaste clairière où les boisements ferment l'horizon. Des hangars cernent les parties anciennes qui sont édifiées en retrait de la voie. Autour de l'ensemble bâti, on observe une gradation des éléments paysagers jusqu'à la lisière : les abords plantés puis les pâtures assurent la transition avec les terres agricoles.

Pour conserver la relation étroite établie entre ces isolés et leur site, il convient de maîtriser les évolutions bâties (teintes, proportions des volumes créés) et de maintenir l'ambiance rurale des abords (fossés, haies, bas-côtés enherbés, pâtures...)



Exploitation agricole au cœur d'une clairière.

Autres exemples :

La Maison du Garde à Beugnies
La Plaine du Menu Bois à Cousolre
Belleux à Felleries
Le domaine des Waremme à Hestrud
Pavillon Saint-Hubert à Sars-Poteries, La Borne à Sautin



Les sous-ensembles bâtis linéaires

En dehors des trois types de groupements bâtis évoqués précédemment (hameaux, écarts et isolés), on rencontre également sur la Fagne de Solre des formes bâties présentant une organisation linéaire. Composée d'une succession de bâtiments disposés de manière lâche mais régulière le long d'un axe, **le bâti étiré** est davantage présent dans la partie sud du territoire. Souvent déconnectée du noyau, cette forme bâtie ancienne est caractéristique des secteurs situés en lisière forestière. En revanche, **le cordon bâti** témoigne d'une évolution récente du territoire.

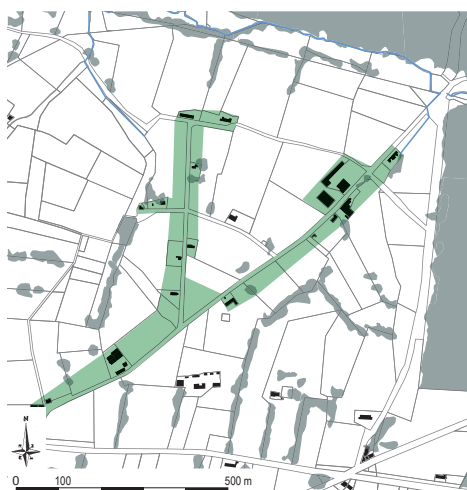


Le bâti étiré

Sa spécificité est d'alterner espaces bâtis et espaces agricoles (prairies et/ou champs). Ce type d'implantation permet des vues transversales sur le paysage environnant et montre une forte interaction entre le bâti et le site. Ainsi, on peut distinguer plusieurs types d'étirements.

En Fagne de Solre, la majorité d'entre-eux est installée sur le plateau au milieu de la trame bocagère. Le bâti est composé d'une succession de fermes implantées le long de voies secondaires menant vers les forêts (dites voies de défrichement). Dans certains cas, ils s'organisent autour de plusieurs voies formant un quadrillage appelé ici «réseau d'étirements». On rencontre également quelques étirements le long des axes de communication importants en paysage ouvert (plateau agricole ou haut de versant), et quelques cas exceptionnels dans les vallées boisées.

Ces structures d'origine agricole sont aujourd'hui en mutation. Leurs qualités paysagères et bâties en font des secteurs attractifs, et petit à petit, la fonction résidentielle (restauration des fermes, nouvelles constructions) supplante l'activité agricole. **Afin de conserver les richesses patrimoniales de ces ensembles, il convient de maintenir les larges ouvertures visuelles entre les éléments bâtis, et lors d'une éventuelle construction, d'observer les caractéristiques du bâti ancien (implantation, abords, volumes...) pour réaliser un édifice intégré au paysage environnant.**



Le Vieux Sart à Sautin.



Le Chant des Oiseaux à Beurieux et Clairfays.

Autres exemples :

- La Buse à Beugnies, Comagne à Bousignies-sur-Roc
- Le Potin et chemin Pasteur à Colleret
- Siroué, rue Neuve et le Choléra à Cousolre
- Le Fort des Russes à Dimechaux
- Rue de la Sardelette et rue Maillaux à Felleries
- Les Fauvaux et Vivériaux à Grandriau
- RD 27 à Lez-Fontaine, Montbliart
- Rue du bout de Sautin et rue de France à Sautin
- Rue du Quartier et l'Épine à Solre-le-Château

Le cordon bâti

Le cordon bâti est une structure extérieure au noyau ou hameau, dense et organisée de part et d'autre d'un axe. Elle apparaît soit comme une évolution de l'étirement dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions, soit comme des extensions linéaires d'époques différentes ayant pour effet de raccorder au noyau d'anciens écarts ou isolés. Les communes belges sont davantage touchées par cette mutation qui se rencontre à la sortie des bourgs le long des axes de communication et qui accentuent l'aspect tentaculaire des structures urbaines. **Pour préserver le cadre de vie et la qualité des paysages ruraux, il est important de maintenir les éléments végétaux existants autour et à l'intérieur de ces ensembles (haies, bas-côtés enherbés, fossés, arbres...), et de porter attention à l'intégration urbaine et architecturale des futures constructions (gabarit, teintes, recul...).**



Rue de la Marzelle à Sivry vue depuis le hameau le Moulard.



Avenue du Général de Gaulle, entrée ouest de Solre-le-Château.

Autres exemples :

- Le Marcicau à Aibes
- Le Diable et le long de la RD 936 à Cerfontaine
- Le Pavé à Colleret, Route Nationale à Cousolre
- Le Godin à Damousies, Rue de Ramousies à Felleries
- Rue de Beaumont à Grandriau, Rue Emile Damien à Leugnies
- Les Quarante à Obrechies
- Rues Laman et du Général de Gaulle à Sars-Poteries
- Rue de la Marzelle à Sivry, L'Écrevisse à Solre-le-Château

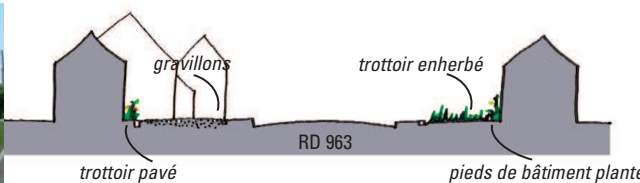
Le bâti et ses abords

Les limites entre l'espace privé (le bâti) et l'espace public (la rue) ne sont ni rectilignes ni opaques. La perception se prolonge par-delà les limites de propriété : le bâti forme le cadre de l'espace partagé et les abords des habitations participent à l'environnement collectif. Dans le milieu rural, ces espaces de transition entre la rue et la façade prennent davantage des formes linéaires ; dans les bourgs plus importants, des redents sont créés par des variations d'implantation du bâti. Ces élargissements de l'espace public laissent des possibilités en termes d'usages et d'aménagements qu'il convient de réfléchir à l'échelle de la rue car ils structurent l'espace public, participent au charme des villages et à la qualité du cadre de vie de tous.

Les espaces de transition de type «usoirs»



Rue de Jeumont à Eccles.



Grand Rue à Quiévelon.

L'usoir, dans son sens strict, est un espace libre ménagé devant un alignement de bâtiments dans un village. Il est situé entre la chaussée et les façades et servait à entreposer le bois, le tas de fumier et divers outils à la ferme. Il constitue une sorte de cour ouverte pour les fermes devenues mitoyennes.

De nombreux ensembles bâtis de la Fagne de Solre présentent des formes linéaires où le bâti est implanté parallèlement à la voie avec plus ou moins de retrait : noyaux de type village-rue, hameaux ruraux, séquences bâties composées d'une succession de ferme en long... **Il convient de mettre en valeur ces linéaires en maintenant leur continuité : éviter les délimitations (clôtures, murets, mobilier), privilégier une végétation basse (espaces enherbés, essences locales), limiter l'imperméabilisation des sols, envisager des usages communs et/ou des appropriations à l'échelle de la rue.**



Noyau de type village-rue à Choisies.



Front bâti unilatéral sur la Place à Obrechies.

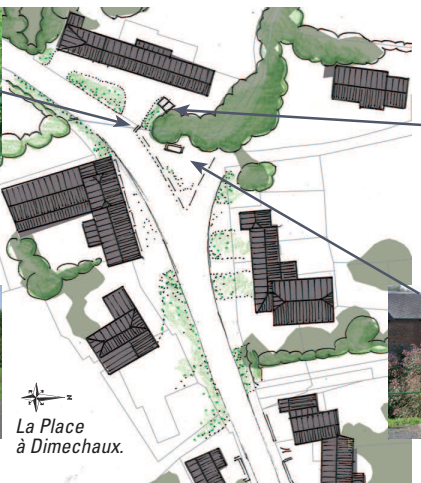


Rue de la Libération à Grandrieu.

Les «espaces de respiration»



Pierre bleue au passage du ruisseau.



Calvaire.



Usoir enherbé devant les fermes.

La Place à Dimechaux.



Kiosque.

Dans l'entité selon la densité, on rencontre deux formes d'«espaces de respiration» qui ponctuent les paysages bâtis des villages.

Dans les tissus villageois lâches, en dehors des places principales regroupant les équipements, des lieux singuliers, de petite taille, sont générés par une variation de l'implantation des édifices. Ces placettes conservent souvent des éléments qui forgent l'identité des villages : petit patrimoine, ouvrage en pierre, végétation... et leur rôle de rassemblement se traduit parfois dans la toponymie (Trieu, Baty). **Par leur simplicité et leur modestie, les interventions (aménagements paysagers, mobilier urbain, travaux de voiries, création d'espace public...) doivent tenir compte de ces riches traces du passé et conserver l'unité de ces lieux.**

Dans les bourgs, le tissu bâti est plus dense. Cependant, cette apparente monotonie est souvent interrompue par des élargissements de l'espace public. Au droit des carrefours ou en raison de l'adaptation à la pente, le bâti prend alors des orientations singulières. On y rencontre une variété d'éléments accompagnant le bâti : trottoirs, seuils, clôtures, grille, escaliers ou plates-bandes réalisés en matériaux locaux. Cependant, ils présentent souvent un caractère routier et apparaissent comme un simple élargissement de la chaussée sans affectation précise, hormis le stationnement. **Dans les projets communaux, leur mise en valeur est à envisager en s'attachant à rétablir un lien avec le bâti plutôt qu'avec la route.**



Ancien Trieu à Montbliart.



Rue de la Gare à Cousolre.



Le bâti et les activités le long des cours d'eau

L'eau a déterminé l'implantation humaine et les activités. La force hydraulique, l'exploitation et la transformation des matières premières ont entraîné, particulièrement au XIX^e siècle, l'implantation de différentes formes bâties. La Thure est une rivière structurante du territoire transfrontalier et représentative des caractéristiques bâties rencontrées dans les vallées sur l'ensemble de l'entité.

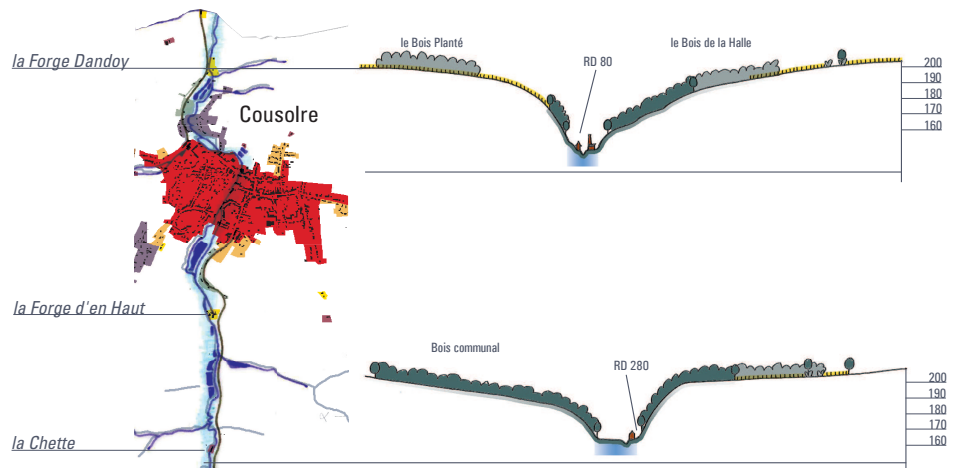
Les relations entre le relief des vallées, le bâti et le couvert végétal, génèrent une variété d'ambiances paysagères. L'observation de ces composantes et des évolutions bâties ces deux derniers siècles, permet de décrire le changement de rapport entre l'homme et les vallées, et le passage d'une utilisation de l'eau comme force motrice à une vocation de loisirs. L'enjeu dans ces vallées est de conserver les spécificités propres à chaque ambiance paysagère bâtie tout en favorisant leur attractivité et en maintenant la richesse de leurs patrimoines.

LES AMBIANCES PAYSAGÈRES BÂTIÈS

En paysage fermé

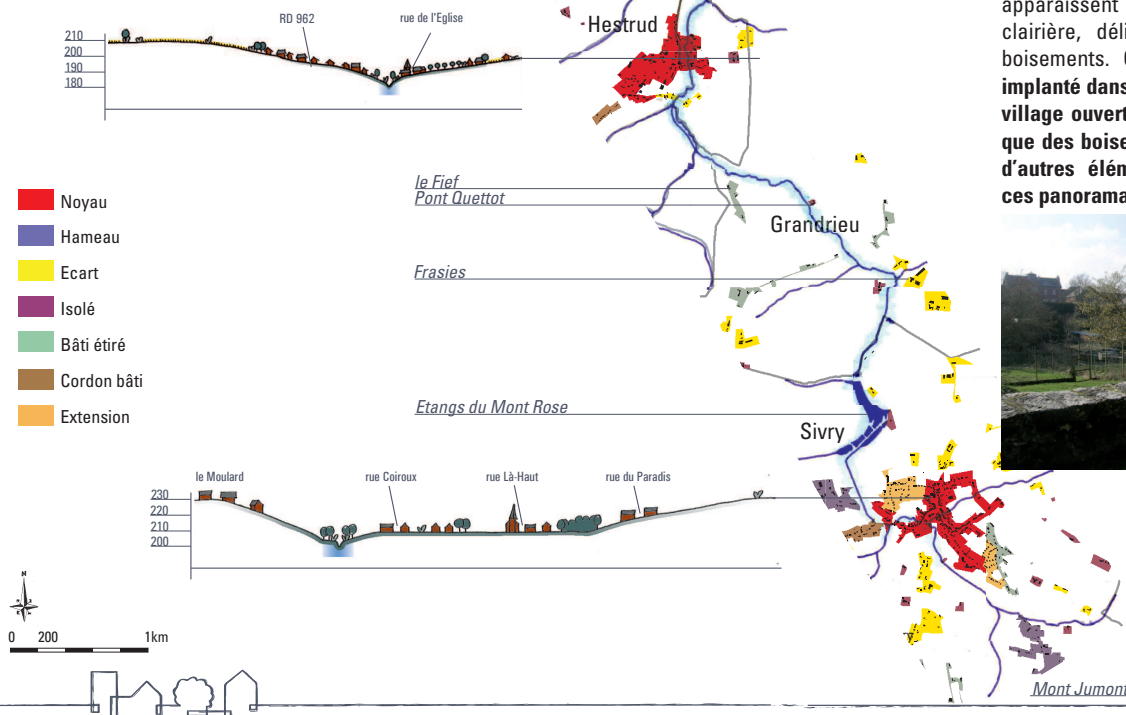
La vallée est encadrée par des versants abrupts et boisés. Dominé par la forêt, le bâti est rare dans ce secteur. Cependant, les implantations humaines sont intimement liées aux activités et à l'exploitation des ressources locales (les carrières, le bois, l'eau comme force motrice).

Sillonnant à travers la forêt, la Thure est ponctuée de bâti, de carrières et d'étangs qui créent autant de découvertes et de micro-paysages. **Les ouvertures visuelles vers le cours d'eau sont à maintenir car ces séquences sont des lieux privilégiés pour percevoir le charme et les qualités paysagères des vallées boisées.**



Séquences bâties

Les trois communes de l'entité traversées par la Thure appartiennent au mode d'implantation 2 : noyau en réseau traversant le cours d'eau. Le bâti se développe sur les deux versants et l'eau devient l'élément fédérateur autour duquel s'organise le centre-bourg. S'éloigner et gagner les hauts de versant permet d'apprécier l'organisation des villages. Ils apparaissent alors au cœur d'une vaste clairière, délimitée à l'horizon par des boisements. **Cet équilibre entre le bâti implanté dans la vallée et les pourtours du village ouverts est à conserver en évitant que des boisements, des constructions ou d'autres éléments ne viennent refermer ces panoramas.**



0 200 1km



Mont Jumont

ORGANISATION SPÉCIFIQUE DU BÂTI

Dans les noyaux : vastes espaces publics et édifices remarquables



Plaine de jeux entre la rue Léo Lagrange et la Thure, à Cousolre.



Bousignies-sur-Roc, passage de la Hante dans le noyau.

Ici, le fond de vallée est occupé par des prairies ou par de vastes espaces ouverts. Leur spécificité repose sur les relations visuelles par-delà le cours d'eau. Cette configuration offre notamment des vues sur des jardins, des perspectives montrant une succession de plans alternant bâti et végétation, qui participent au charme des villages.

Profitant de la présence de l'eau, certaines activités se sont développées à l'intérieur même des noyaux. Des bâtiments aux gabarits plus imposants ainsi que les maisons de maître qui les accompagnent, émergent du profil urbain des villages. Aujourd'hui, certains édifices ont disparus, d'autres sont désaffectés. La reconversion de ces sites sera un enjeu pour les communes en veillant à respecter le caractère des lieux.

Les écarts : forges et carrières

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'exploitation des ressources naturelles (bois et roches) animait cette vallée. Les forges et les carrières ont entraîné l'édification de groupements bâtis autour d'elles. A proximité de ces sites et le long des voies y accédant, la roche affleure. Aujourd'hui, l'état de ces ensembles bâtis est inégal. Certains ont été délaissés et sont aujourd'hui menacés. D'autres ont conservé leur attractivité et servent de points de repère dans la traversée de la vallée.



Evolution du bâti d'après les cadastres napoléoniens de 1828 et 1902 et le cadastre actuel : exemple de la forge Dandoy à Cousolre. Des bâtiments construits au XIX^e siècle, il ne subsiste aujourd'hui qu'une cheminée, les ouvrages hydrauliques et quelques édifices. A l'inverse, au sud-est, l'urbanisation récente se rapproche du site.

Les isolés : moulins, scieries et fermes

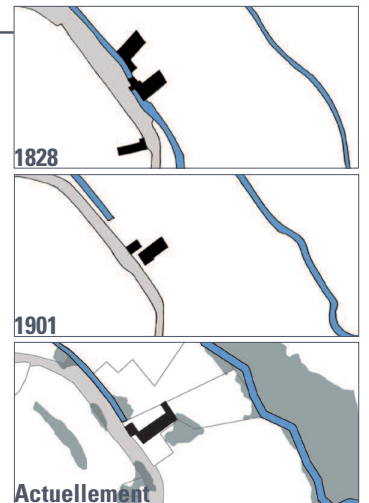


Ancien moulin, au lieu-dit le pont Quettot à Grandrieu.



Vannes et bâtiment restauré, lieu-dit La scierie de forêt.

L'itinéraire le long de la Thure est ponctué d'édifices isolés. Ils ont connu au fil des siècles des évolutions de leur composition bâtie liées aux activités. Ces sites, dont certains témoignent d'implantations très anciennes (propriété d'abbaye), ont pour origine des moulins (à farine, à tan). Certains sont devenus des scieries et des marbreries au cours du XIX^e siècle, d'autres des exploitations agricoles. La majorité d'entre-eux est aujourd'hui toujours occupée, la plupart à usage d'habitation. Quelques uns ont été restaurés et accueillent des activités à vocation touristique.



Evolution du bâti du moulin d'Hestrud, d'après les cadastres napoléoniens de 1828 et 1901 et le cadastre actuel.

Le long des cours d'eau : développement de l'habitat de loisirs



Pour en savoir plus sur cette thématique, se référer au Guide technique des Paysages de la Fagne de Solre-Je-Château et à la fiche technique La création de plans d'eau à vocation de loisirs, édités par le PNR Avesnois.



Succédant aux activités traditionnelles, ce sont désormais les loisirs et les activités touristiques qui rythment le quotidien le long des cours d'eau. Les vallées sont des sites riches à plusieurs égards - corridors écologiques, valeur paysagère - mais l'équilibre est fragile entre la conservation de ces patrimoines et leur valorisation touristique. Le mitage du paysage, la privatisation des fonds de vallée,... sont autant de menaces au maintien de leurs qualités et par-là même, de leur attractivité.



Enjeux

L'organisation bâtie de la Fagne de Solre réside soit dans une concentration du bâti dans les vallées, soit dans une dispersion en situation de lisière, avec entre-deux des parenthèses bâties (sous la forme d'écarts et d'isolés) le long des cours d'eau et des axes de communication.

Ces modes d'occupation du bâti conduisent à réfléchir à l'intégration des constructions futures et aux orientations de développement des communes de l'entité. Favoriser l'urbanisation à l'intérieur de la trame bâtie existante et requalifier le bâti ancien sont des pistes à privilégier afin de conserver la cohérence paysagère et le caractère rural de ce territoire.

Les sous-ensembles bâtis concentrés dans les vallées

- Avant d'envisager l'implantation d'une zone de développement, observer la structure villageoise existante, la manière dont elle s'est développée et ses relations avec le paysage environnant.
- Eviter le développement de l'urbanisation des plateaux en privilégiant une densification des noyaux qui maintienne des vues sur la vallée.
- Maintenir les coupures urbaines entre les sous-ensembles bâtis plus particulièrement en préservant de l'urbanisation le fond de vallée (prendre garde au passage du mode d'implantation du noyau 1 au mode 2). Cette attention est importante pour conserver les perspectives paysagères depuis la vallée et les versants opposés et pour que l'eau conserve son rôle d'élément fédérateur.
- En raison de la co-visibilité entre les versants, porter attention à l'implantation des nouvelles constructions (gabarits, teintes, implantation, adaptation au relief, accompagnement végétal) pour favoriser leur intégration dans le paysage bâti du bourg.
- Conserver l'ambiance rurale à l'intérieur des structures bâties (noyau, hameaux, écarts) en maintenant la richesse et la simplicité des éléments de transition entre le bâti et la rue (usoir, emmarchements, pieds de bâtiments plantés, bandes enherbées...).

Les sous-ensembles bâtis situés à proximité d'un autre

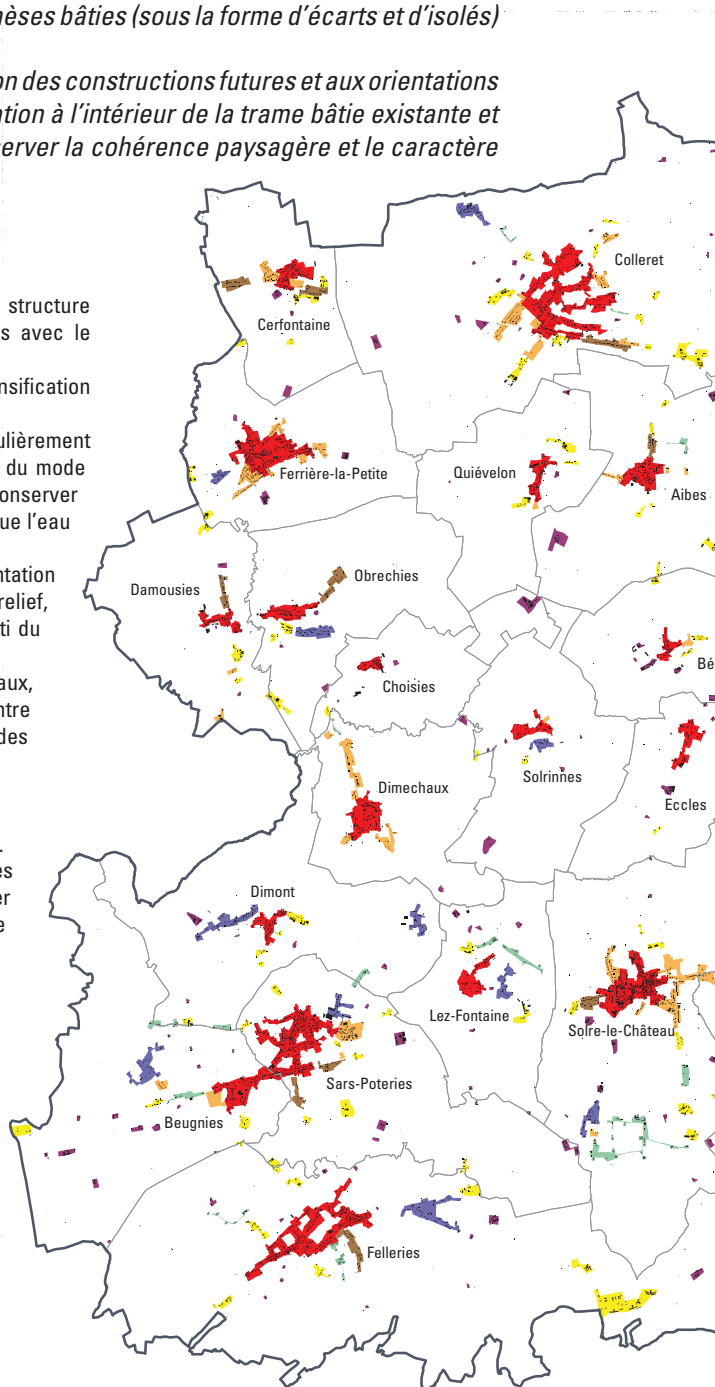
- Maintenir les coupures d'urbanisation qui participent à la lisibilité du territoire.
- Dans les structures linéaires, préserver l'alternance entre bâti et ouvertures visuelles, et rechercher une continuité d'implantation avec l'existant (marquer l'alignement, préserver le patrimoine végétal existant, maintenir le caractère rural des abords).

Les sous-ensembles bâtis déconnectés des autres

- Les éventuelles constructions ou modifications doivent renforcer la structure bâtie en place.
- Préserver le caractère de parenthèses bâties dans le paysage en maîtrisant les évolutions bâties (teintes, gabarits, matériaux) et en maintenant l'ambiance rurale des abords (fossés, bas-côtés enherbés, petit patrimoine, trame bocagère).



Bousignies-sur-Roc, deux isolés sur le plateau agricole.



Une cartographie des sous-ensembles bâtis a été dressée à l'échelle de l'entité de la Fagne de Solre. Elle permet d'observer les caractéristiques générales de l'organisation bâtie, c'est-à-dire connaître la répartition des différents ensembles bâtis sur le territoire et leur articulation. Elle sert également à comprendre la présence de telle ou telle structure en fonction des éléments extérieurs comme le réseau hydrographique, le relief, les boisements ou encore le réseau viaire.

Ces sous-ensembles bâtis sont localisés, décrits et illustrés sur le portail cartographique du projet Interreg Trans-formation du patrimoine - www.trans-formationdupatrimoine.eu

